

## CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 29 JUIN 2018 COMPTE-RENDU

**Présents** : L'ensemble des membres du Conseil municipal, à l'exception de :

<b>Excusés</b> : M <sup>me</sup> GOUVIER	procuration de vote à	M. ARNOUX
M. BAVEREL	" "	M <sup>me</sup> HASSENFRAZT
M. BERANGER	" "	M. LAMARCHE
M <sup>me</sup> ESSERIC		
M. FRANZ	" "	M. WERLE
M <sup>me</sup> IABERG	" "	M. BOUGET
M <sup>me</sup> LIEGEOIS	" "	M. FOLLETETE
M <sup>me</sup> ROEHLLY	" "	M. TOURNIER

**Secrétaire de séance** : Monsieur François JACQUEMIN  
**26 voix pour.**

Lecture et adoption à l'unanimité du procès-verbal des délibérations de la séance du 25 mai 2018.

### Questions diverses :

-. Travaux rue de Chatey.

**26 voix pour étudier cette question.**

Remerciements pour subventions de FNACA, ADAPEI, Solidaires pour l'Habitat, Entraide Alimentaire, Restos du Cœur.

## I. FINANCES

### 1. Règlement Général sur la Protection des Données

Protection des personnes concernées par un traitement de leurs données à caractère personnel.

2 propositions :

- Numérica : 1 000 € HT la première année et 600 € HT/an les années suivantes.
- ADET : 1 500 € HT et 800 € HT/an.

Proposition de retenir le moins-disant Numérica. Un délégué à la protection des données doit être nommé. Obligation à compter du 25 mai 2018.

**25 voix pour – 1 abstention.**

### 2. Vente des maisons mitoyennes 1a et 1b rue des Marronniers

Un désistement. 1 seul candidat pour la maison 1b à 145 000 € à Monsieur DORNIER et Madame DOSIERES. Des affichettes seront remises pour le 1a.

**26 voix pour.**

### 3. Legs PEPE

Pour entretien de la Chapelle de Chatey et de l'église. Proposition de renoncer car la Chapelle appartient au Diocèse, de même pour l'entretien de l'église qui est à la charge du locataire.

**25 voix pour la renonciation du legs – 1 abstention.**

### 4. Dépense irrécouvrable

Montant de 223,90 € sur le budget commune (périscolaire).

**26 voix pour.**

## **5. Imputation en investissement**

Achat d'un escabeau et d'une chaise de surveillance inférieurs à 500 € TTC.

**26 voix pour.**

## **II. VIE SCOLAIRE**

### **1. Réforme des rythmes scolaires : retour de la semaine de 4 jours**

Courrier de l'Académie de Besançon concernant l'organisation des transports. Réorganisation du service périscolaire et des horaires du personnel.

Au niveau de la restauration scolaire, les CM1-CM2 continueront à aller au Collège. Mise à disposition de personnel à hauteur de 6h/semaine en plus des 2 heures actuelles ce qui évite un surcoût à la Commune.

### **2. Retrait du dispositif "plus de maîtres que de classes" au Château Herr en septembre 2018**

Au Château Herr, il y avait 1 maître en plus, cette année, soit 5 enseignants pour 4 classes. Retrait de ce poste à la rentrée mais création d'une classe Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) de 7 à 12 élèves. Une assistante de vie scolaire sera présente pour s'occuper de 2 élèves à l'école ainsi qu'à la restauration scolaire.

## **III. VIE ASSOCIATIVE - SPORT - CULTURE**

### **1. Animations vacances hiver-printemps 2018**

- Subventions :

- aux associations rudipontaines et à l'Eperon (Mathay) : 2 230,40 €.
- à la MPT : 1 530 €.
- au Cinéma "Le Foyer" : 98,90 €.

**26 voix pour.**

### **2. Vendredis musique 2018**

Cachets à verser aux groupes de musique pour 7 296,33 € + 300 € pour l'Harmonie Fanfare Rudipontaine + accueil : 600 € et + technique : 4 500 €.

Total : 12 696,33 €.

**26 voix pour.**

### **3. Convention Rudi.Com : renouvellement**

Pour 3 ans jusqu'en 2021 sur les mêmes bases :

- minimum de 35 adhérents.
- 1 € versé par un commerçant = 1 € versé par la Commune.
- la Commune participe à chaque étape des animations et opérations de communication de l'association.

**26 voix pour.**

### **4. Subvention exceptionnelle à "les Amis du Temple"**

Devis demandé pour l'abattage de 5 arbres au Temple pour 5 400 €. Proposition d'une prise en charge par la Commune à hauteur des 2/3 soit 3 600 €.

**25 voix pour – 1 abstention.**

## **IV. ENFANCE**

### **- Proposition convention d'utilisation des locaux scolaire et équipements de restauration Commune – Département – Collège pour Centre de loisirs FRANCAS du 6 au 28 juillet**

Coût pour la Commune : 21 € par jour d'occupation et loyer de 700 €.

**26 voix pour habiliter le Maire à signer la convention.**

## **V. INTERCOMMUNALITE**

### **1. Transports : déploiement de la CTPM sur Pont de Roide - Vermondans**

Ligne 9 avec 6 trajets aller-retour proposés de Pont de Roide – Vermondans à Audincourt Place du marché. Le Mobi-Doubs mis en place par la Région propose 1 ligne Pontarlier – Montbéliard. La ligne 9 propose 7 arrêts à l'essai sur la ville. Prix du billet : 1,10 € valable 1 heure.

### **2. Groupement de commandes pour l'achat d'électricité**

Audincourt, Blamont, Longeville-sur-le-Doubs et Montenois souhaitent intégrer le groupement de commande. Nécessité d'une délibération.

**26 voix pour.**

### **3. Convention de mise à disposition d'un agent**

Un agent de la ville d'Arcey est mis à la disposition de la Commune pour la surveillance baignade de la Plage en juillet – août.

**26 voix pour habiliter le Maire à signer la convention.**

## **VI. CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT**

### **- Rapport sur le dépistage du radon : information**

Gaz radioactif d'origine naturelle qui peut être dangereux au-dessus d'un certain niveau. Contrôle sur l'école Louis Pergaud où ont été installés 3 dosimètres de janvier à avril : R.A.S.

## **VII. VOIRIE**

### **- Avenant extension réseaux eau potable et assainissement rue de Chatey**

Travaux supplémentaires pour un montant de 1 336,80 € et avenant avec moins-value de 13 190,10 €. Le montant du nouveau marché s'élève à 62 197,18 €.

**26 voix pour habiliter le Maire à signer cet avenant.**

## **VIII. QUESTIONS DIVERSES**

### **➤ Travaux rue de Chatey**

2<sup>ème</sup> partie soit le bas de la rue est en mauvais état. Devis demandés. Réfection en bi-couche jusqu'au bord des propriétés en limite de murs.

➤ CLIMENT : 15 456 €.

➤ COLAS : 19 432 €.

➤ EUROVIA : 16 215 €.

Proposition de retenir l'entreprise CLIMENT

**26 voix pour.**

### **➤ Information sur les travaux à Vermondans.**

### **➤ Information de Monsieur Daniel BURON, représentant de la Commune au SYGAM**

(Syndicat de gaz) répartition de la redevance de fonctionnement de la concession pour le service public et distribution de gaz au titre de l'année 2018.

Commune de Pont de Roide – Vermondans : 621,50 €.

Séance levée à 21 h 40

**Prochaine séance le 31 août 2018**

Monsieur François JACQUEMIN